

1264

1991
DSB
14

École Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires

Université des
Sciences Sociales
Grenoble II

Diplôme Supérieur
de Bibliothécaire

Institut d'Etudes
Politiques

DESS Direction de
projets culturels

Projet de recherche

LES PERSONNES AGEES : UN NOUVEAU PUBLIC POUR
L'ORCHESTRE NATIONAL DE LYON

Odile FARGETTE

Sous la direction de : Mme Mireille PONGY
Institut d'Etudes Politiques, Grenoble II

1991

1991
DSB
14

**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

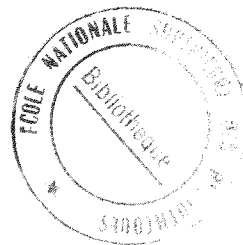
**Université des
Sciences Sociales
Grenoble II**

**Diplôme Supérieur
de Bibliothécaire**

**Institut d'Etudes
Politiques**

**DESS Direction de
projets culturels**

Projet de recherche



LES PERSONNES AGEES : UN NOUVEAU PUBLIC POUR
L'ORCHESTRE NATIONAL DE LYON

Odile FARGETTE

Sous la direction de : Mme Mireille PONGY
Institut d'Etudes Politiques, Grenoble II

1991

Les personnes âgées :
un nouveau public pour
l'Orchestre National de Lyon

Odile FARGETTE

RESUME : Plus actives et plus disponibles qu'il y a quinze ans, les personnes âgées constituent un nouveau public pour les politiques culturelles, et notamment pour l'Orchestre National de Lyon . L'étude vise à déterminer les moyens d'une politique destinée à ce groupe social, qui aboutisse à une implication réelle de ces personnes .

DESCRIPTEURS : Association ; Classe d'âge ; Culture ; Loisirs et culture ; Musique ; Orchestre ; Retraite ; Vieillard ; Ville.

ABSTRACT : Today, old people are more available and more active than fifteen years ago . They represent a new public for cultural policy, and especially for the National Orchestra of Lyon. This study aims at fixing the ways of such a policy for old people . The interest is that this policy ends at a real involvement of these persons .

KEYWORDS : Age distribution ; Association ; Culture ; Elderly ; Leisure and culture ; Music ; Orchestra ; Retirement ; Town .

SOMMAIRE

Avant-propos - - - - -	-p.1
Introduction - - - - -	-p.2
1. Les ambitions du sujet - - - - -	p.5
A- Les personnes âgées : un public méconnu sur le plan culturel - - - - -	-p.5
B- Approche problématique - - - - -	p.6
2. Définition du sujet et méthode de travail autour de trois points-clef - - - - -	-p.7
A- Les pratiques culturelles des personnes âgées - - - -	-p.7
1°) Des études récentes cernent mieux cette population	
2°) Des lacunes dans la connaissance de la situation actuelle	
B- La musique dans la ville - - - - -	p.9
1°) Sa diffusion et le problème de choix culturel des communes	
2°) L'Orchestre National de Lyon : son fonctionnement et ses rapports avec le public	
C- Les expériences similaires dans d'autres secteurs -	p.11
Conclusion - - - - -	p.12
Bibliographie - - - - -	-p.13

AVANT-PROPOS

La réalisation du mémoire de DESS s'appuiera sur un stage de trois mois à l'Orchestre National de Lyon .

Les recherches menées jusqu'à aujourd'hui, dans le cadre du DSB, sont donc restées à un niveau assez général et théorique . Aussi, certaines des idées exprimées dans ce travail se verront peut-être contredites par l'étude de terrain .

INTRODUCTION

En 1979, G.F. Dumont publiait en collaboration avec A. Sauvy et P. Chaunu, un ouvrage au titre évocateur : "La France ridée"(1) . Ce livre abordait de nombreux aspects de ce que l'on appelle aujourd'hui "l'hiver démographique" et mettait en exergue cette nouvelle catégorie sociale que constituent désormais les retraités .

Depuis ce cri d'alarme sur le vieillissement de la France, de nombreux chercheurs se sont penchés sur la question, et notamment sur les conditions de vie des personnes âgées . Mais si, lorsque l'on parle de ce groupe social, l'aspect économique est largement développé, une partie de ce qui constitue la vie de l'homme paraît souvent négligée, à savoir ses pratiques culturelles et les politiques qui lui sont destinées dans ce domaine . Pourtant, on ne peut le nier, la population âgée requiert une attention et des mesures particulières depuis quelques années . En témoigne la création en mai 1981 du Secrétariat d'Etat chargé des personnes âgées, dont la mission est de recenser leurs besoins et de coordonner les actions en leur faveur et plus récemment, l'instauration du minimum vieillesse.

Mais avec l'arrivée des "nouveaux vieux", plus diplômés et plus urbains que ceux d'il y a quinze ans, disponibles plus

(1) DUMONT, G.F. La France ridée . Nouvelle édition entièrement revue et mise à jour . Paris : Hachette, 1986 . 371p . Pluriel. ISBN 2-01-012273-9 .

jeunes, compte tenu de l'abaissement de l'âge de la retraite et des pré-retraites, un nouveau public semble apparaître que les politiques culturelles ont encore du mal à prendre en compte . Or, on le sait, depuis les lois de décentralisation, les communes ont acquis un nouveau rôle en matière de culture, et elles s'y sont largement investies, comme Philippe Urfalino l'a démontré dans ses nombreux articles et ouvrages sur le sujet (2) . Mais jusqu'alors, peu de choses étaient réalisées par les communes pour la vie culturelle des personnes âgées, hormis des aménagements d'horaires ou des tarifs réduits .

Aujourd'hui, ces deux évolutions, à savoir un public âgé encore assez méconnu et l'accroissement des compétences des communes en ce qui concerne le secteur culturel, cherchent un terrain de rencontre, notamment dans le domaine musical, comme c'est le cas à Lyon avec l'Orchestre National .

Cette institution a en effet décidé de s'ouvrir de manière plus active au public âgé . Plusieurs actions ont déjà été menées par l'Orchestre dans ce domaine, avec des détachements d'une partie des musiciens pour des concerts en hôpitaux et maisons de retraite . Mais l'administration de l'Orchestre veut aujourd'hui aller plus loin dans les relations de la musique avec la vieillesse, en cherchant à atteindre l'autre partie de la population âgée, celle que l'on connaît encore peu, qui vit seule ou dans sa famille, disposant de beaucoup de temps libre . Cette volonté d'une politique nouvelle de l'Orchestre vis-à-vis de ce groupe social que sont les personnes âgées soulève plusieurs problèmes, dont le principal est la connaissance de ce public : qui est-il ? quelles sont ses pratiques culturelles ? comment occupe-t-il ses loisirs ? est-il homogène ? etc . Mais cela pose également un problème important qui est

(2) On peut citer par exemple :
URFALINO, Philippe, FRIEDBERG, Erhard . Les municipalités et la culture .Esprit . Mars 1984, n° M1667, p.51-62 .

celui de la démocratisation de la culture face à une obligation de rentabilité minimum des politiques au sein d'institutions telles qu'un orchestre .

C'est pourquoi nous axerons notre recherche autour des trois points qui nous semblent essentiels ; il s'agit d'abord de mieux cerner les pratiques et habitudes culturelles du public âgé, ainsi que le phénomène associatif caractéristique de cette tranche d'âge, les associations pouvant peut-être servir de relais à une politique musicale .

On essaiera aussi de prendre conscience de ce qu'est la musique dans la ville : comment se font les choix de programmation pour un orchestre tel que l'ONL (Orchestre National de Lyon) qui fonctionne en régie municipale; à quels choix culturels cela répond; quels sont les rapports des institutions culturelles musicales avec le public.

Enfin, et de façon à ne pas limiter la recherche au seul domaine de la musique, nous regarderons quelles expériences ont les autres secteurs culturels tel que le théâtre, à l'égard des personnes âgées.

1. LES AMBITIONS DU SUJET

A- Les personnes âgées : un public méconnu sur le plan culturel .

Ce sujet correspond à une demande concrète de l'administrateur de l'Orchestre National de Lyon, mais il répond également aux besoins récemment formulés des pouvoirs publics, vis-à-vis de la population âgée qu'il nous faudra définir . En effet, ce groupe social, dont on peut sans doute fixer la limite inférieure aux retraités et pré-retraités, est en nombre croissant et de plus en plus "jeune" par-rapport à il y a une quinzaine d'années ; elle ne peut donc plus être prise en compte sur des seuls critères sociaux ou économiques . Dans une ère où tout est culture, les pouvoirs publics se doivent aujourd'hui de prendre en compte une telle évolution .

Mais, malgré l'enquête réalisée pour le Ministère de la Culture et de la Communication par Olivier Donnat et Denis Cogneau sur les pratiques culturelles des Français (3), l'occupation de leur temps libre par les personnes âgées demeure encore assez mal connue .

On ne sait donc pas, a priori, quel type de politique on doit mener avec ce public, et à quels intermédiaires on peut s'adresser .

Le fait que cette politique d'ouverture se situe dans l'Orchestre, donc dans le secteur de la musique n'intervient que de façon secondaire, puisque la méconnaissance du Troisième Age existe pour toutes les activités culturelles . Il ne faut cependant pas négliger ce facteur, la musique ayant ses propres institutions et des caractéristiques dont il faudra tenir compte

(3) Ministère de la Culture et de la Communication, Département des études et de la prospective . Les pratiques culturelles des Français 1973-1989 . Paris : La Découverte, 1990 . 286p. ISBN 2-7071-1914-8 .

pour tout projet d'action .

B- Approche problématique .

La problématique de ce sujet peut être construite en évoquant deux opinions, et en les croisant .

En effet, lors des Assises Nationales des retraités et personnes âgées, en 1983 (4), il était signalé qu'une politique en direction de ce public devait porter en elle une implication concrète des personnes destinataires . On n'agit donc plus pour agir, mais on doit obtenir une réponse des intéressés.

La seconde opinion est émise par R. Dujardin dans Les Cahiers de l'Animation (5) . Selon lui, si l'on veut influencer sur les comportements musicaux de catégories entières d'une population, il ne peut pas suffire d'agir sur les tarifs, ou de faire un gros effort d'information . On sort donc également de l'idée d'une politique passive, qui se ferait indépendamment des envies ou des besoins du public .

Par conséquent, cela signifie qu'il nous faudra aller à la recherche de ce même public, mais aussi du "non-public".

Nous essayerons par ce biais de trouver les moyens d'une nouvelle implication des personnes âgées dans leurs relations ou absence de relations avec la musique, et plus précisément avec l'Orchestre National de Lyon .

Plus constructive qu'une stratégie d'aménagement par des horaires ou des tarifs, cette définition d'une nouvelle politique implique bien sûr une meilleure connaissance du public mais aussi des institutions qui devront la mettre en place.

(4) France . Assises Nationales des retraités et personnes âgées . La vie dans la cité . Paris : Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale, 1983 .

(5) DUJARDIN, R. La musique dans la commune . Cahiers de l'animation . Janvier 1982, n° 35, p. 65-77 .

2. DEFINITION DU SUJET ET METHODE DE TRAVAIL AUTOUR DE TROIS POINTS-CLEF .

A- Les pratiques culturelles des personnes âgées .

1°) Des études récentes cernent mieux cette population

Récemment, l'enquête sur les pratiques culturelles ces Français (6) a permis de faire le point sur la population âgée. On y apprend que celle-ci sort de plus en plus de chez elle, et qu'une minorité croissante d'entre elle fréquente les lieux culturels ou participe à des activités culturelles, notamment dans le cadre associatif .

D'ailleurs, les 60 ans et plus ont fait une arrivée en force dans ce milieu : 20% d'entre eux faisaient partie d'un club ou d'une association en 1973, ils sont aujourd'hui 41%, ce qui les place au-dessus de la moyenne nationale qui est de 38% . C'est donc une donnée dont il faudra tenir compte pour notre recherche .

D'autres enquêtes permettent de préciser certains des traits dégagés par O. Donnat et D. Cogneau dans leur ouvrage . C'est par exemple le cas de celles qui ont abouti au livre Passages de la vie active à la retraite, qui évoque les différenciations de comportements culturels à l'intérieur même du groupe des retraités .

On a donc aujourd'hui un matériel de base intéressant pour la connaissance des pratiques de loisir et de culture des personnes âgées, mais des analyses plus fines restent à faire .

(6) Op. cité .

2°) Des lacunes dans la connaissance de la situation actuelle .

La plupart des études dans le domaine culturel sont des études sectorielles ou centrées, soit sur une pratique, soit sur un groupe social particulier . Il est rare que deux éléments soient combinés, comme par exemple la musique et les personnes âgées . L'enquête sur les pratiques culturelles des Français évite cette restriction, mais demeure cependant trop générale pour ce qui nous concerne . Il va donc falloir aller à la recherche du public âgé sur le terrain .

L'endroit le plus opportun, compte tenu des données actuelles, semble être le cadre associatif . Des entretiens et des rencontres avec les responsables, mais également avec les membres de ces associations, devraient donc permettre , à une petite échelle bien sûr, de mieux cerner la demande potentielle des personnes âgées en matière de musique .

Ces rencontres pourront permettre de voir les deux types possibles de relation avec les concerts de musique classique, qui sont la fréquentation et la non-fréquentation .

De plus, les centres de documentation et de recherche en Gérontologie devraient sans doute nous fournir quelques éléments supplémentaires sur ce problème .

Il nous faut probablement rappeler ici que le but du sujet n'est pas une prise de contact avec toute la population âgée. Mais il est vrai que les personnes vivant seules et n'ayant aucune pratique associative, seront les plus difficiles à contacter . C'est pourquoi notre recherche portera essentiellement sur les membres des associations .

Nous tenterons finalement de répondre à plusieurs questions de fond :

- comme pour les autres classes d'âge, les pratiques culturelles varient selon l'origine socio-professionnelle des personnes considérées . Y-a-t'il alors un élément commun à cette population âgée qui ferait que l'on puisse s'adresser à elle comme à un groupe homogène ?

- contrairement au public jeune, le public âgé dispose d'un capital culturel déjà élaboré . Y-a-t'il également ici un point commun qui permettrait de relier les goûts et les connaissances entre eux ?

B- La musique dans la ville .

1°) Sa diffusion et le problème de choix culturel des communes .

On reconnaît aujourd'hui aux communes plusieurs responsabilités à l'égard de la musique, notamment celle de sa diffusion . L'idée de base, d'après R. Dujardin (7), est que la musique "médiatisée" ne remplace pas le contact direct avec le musicien, et qu'il y a donc lieu de diffuser la musique dans le cadre de la vie locale .

Cependant, étant donné que pour des raisons de calendrier, de locaux et de finances on ne peut pas tout faire, les responsables sont confrontés à des choix difficiles s'ils ont le souci social de la démocratisation de la culture et le souci culturel de l'ouverture à tous les genres musicaux .

(7) Op. cité .

Cette fonction des communes à l'égard de la musique se fait par l'intermédiaire de plusieurs institutions, dont l'Orchestre National pour ce qui concerne la ville de Lyon .

2°) L'Orchestre National de Lyon : son fonctionnement et ses rapports avec le public .

Même s'ils dépendent des autorités communales, les orchestres tel que celui de Lyon qui fonctionne en régie municipale, peuvent désormais être considérés comme de véritables entreprises.

Largement dépendants des subventions publiques, ils travaillent à la manière de PME (8) et sont soucieux d'un minimum de rentabilité .

Il s'agit donc de définir, dans le cadre de notre recherche, comment vit l'Orchestre et comment se fait la programmation. Par conséquent, nous essayerons de réunir une documentation fournie sur le sujet, notamment à la Direction de la Musique et de la Danse, au Ministère de la Culture . Mais des entretiens avec les principaux responsables de l'ONL et du Service des Affaires Culturelles de la Mairie de Lyon, constitueront sans aucun doute la matière principale de notre recherche, celle-ci étant principalement une étude de terrain .

Il serait aussi intéressant de regarder ce qui a été réalisé en direction du public jeune pour avoir un exemple d'un type de politique de l'ONL destiné à une catégorie d'âge, comme c'est le cas pour les personnes âgées .

De plus, certaines études existent peut-être sur les spectateurs des concerts, qui pourront nous guider en vue d'une meilleure connaissance de ce public .

(8) GODCHAU, Jean-François . Service public ! Regard sur le "réseau symphonique français" . Autrement . Mai 1988, n° 99, p.78-83 .

Enfin, d'autres orchestres ont actuellement le même objectif d'ouverture au Troisième Age que l'ONL . C'est le cas de l'Orchestre d'Ile-de-France, dont l'administrateur est M. Fanjas qui se dit prêt à une rencontre autour de ce sujet .

C- Les expériences similaires dans d'autres secteurs.

Avec l'enquête sur les pratiques culturelles des Français, il apparaît que les personnes âgées vont dans des concerts de musique classique pour 8% d'entre elles . Le pourcentage est à peine plus élevé en ce qui concerne le théâtre : 9% . Par contre, les personnes de 60 ans et plus fréquentent les spectacles de danses folkloriques pour 12% d'entre elles .

Des expériences de politiques pour le Troisième Age existent peut-être dans des institutions appartenant à ces secteurs. Nous prendrons donc contact avec leurs responsables, à Lyon ou dans d'autres villes, pour améliorer la connaissance des possibilités à exploiter vis-à-vis des personnes âgées .

De plus, il est reconnu que les pratiques culturelles sont un tout, et qu'une pratique n'en exclue pas une autre . Il est donc possible de se demander si une politique musicale en direction d'un public précis doit se faire de manière isolée, ou en collaboration avec les autres équipements culturels de la ville, du département ou de la région .

CONCLUSION

Ce projet de mémoire est en grande partie une étude de terrain puisque peu de littérature existe sur le sujet, et qu'il semble plutôt y avoir des actions au coup par coup .

Les entretiens vont donc constituer la base essentielle de ce travail . Les contacts devraient être facilités grâce à l'appui de l'administrateur de l'ONL, M. Gilbert Blanc, qui est à l'origine de cette ^{volonté} de l'Orchestre de prendre en compte ce nouveau public que représente le Troisième Age sur le plan des politiques culturelles .

BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie s'organise autour des deux points essentiels évoqués dans notre exposé :

1. La culture et les personnes âgées
2. la musique dans la ville

A l'intérieur de chaque thème, un ou plusieurs ouvrages généraux seront présentés, dépassant le cadre strict de notre sujet, ceci pour donner une vue d'ensemble sur l'environnement d'une part du Troisième Age, et d'autre part des politiques culturelles des villes .

1. LA CULTURE ET LES PERSONNES AGEES

1) Deux ouvrages offrent un panorama sur l'évolution de la population française depuis plus de trente ans, et notamment sur son vieillissement :

* DUMONT, G.F. La France ridée . Nouvelle édition entièrement revue et mise à jour . Paris : Hachette, 1986 . 371p . Pluriel ISBN 2-01-012273-9 .

Cette édition succède à celle de 1979 qui lançait un cri d'alarme sur le vieillissement progressif de la France . L'ouvrage, réactualisé, répond à de nombreuses questions sur ce phénomène ; mais il a surtout le mérite de définir les impératifs de l'avenir .

* DEBBASCH, Charles, PONTIER, Jean-Marie . La société française. Paris : Dalloz, 1989 . 899p . Etudes Politiques Economiques et Sociales .

Concernant l'ensemble de la société française, ce livre aborde lui aussi le problème du vieillissement de notre pays . Il s'interroge également sur la notion même de vieillesse dans la société actuelle .

2) La vie quotidienne des personnes âgées constitue aussi un point important du vieillissement des Français, comme le montrent les deux ouvrages suivants :

* France . Assises Nationales des retraités et personnes âgées rapport des groupes de travail nationaux . La vie dans la cité . Paris : Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale, 1983 .

Le Troisième Age est évoqué ici sous de nombreux aspects . Ce rapport ne se contente pas de faire un constat sur les personnes âgées : il donne également des pistes de réflexion et d'action vis-à-vis de ce groupe social .

* Ecole d'Anthropologie, Centre National de Gérontologie Sociale . Les programmes municipaux en faveur des personnes âgées. Dix leçons de gérontologie sociale . Ecole d'anthropologie.

Cet ouvrage regroupe les expériences de plusieurs villes face à la population âgée . Il expose dans un chapitre ce qui est fait habituellement à Lyon dans ce cadre-là .

3) Plusieurs ouvrages récents s'intéressent aux pratiques culturelles des Français dans leur ensemble ou par catégories sociales :

- * Ministère de la Culture et de la Communication, Département des études et de la prospective . Les pratiques culturelles Français 1973-1989 . Paris : La Découverte, 1990 . 286p . ISBN 2-7071-1914-8

Ce livre est désormais une référence lorsque l'on parle des rapports que les Français entretiennent avec la culture . Les nombreux tableaux concernant les pratiques culturelles par classes d'âge comptent toujours une colonne "60 ans et plus", qui est un élément important pour notre recherche .

- * Développement culturel . Ministère de la Culture et de la Communication, Département des études et de la prospective. Juin 1990, n° 86 .

Ce bulletin qui concerne uniquement la population âgée reprend de manière concise les données de l'ouvrage précédent .

- * PAILLAT, P. (Dir.) . Passages de la vie active à la retraite. Paris : PUF, 1989 . 267p .

Constitué à partir d'enquêtes sur les retraités, ce livre aborde largement les pratiques culturelles de groupe social . Il a pour particularité de suivre les enquêtés pendant les premières années de leur retraite. Il permet donc de voir l'influence du passage à la retraite sur les habitudes sociales et culturelles des personnes interrogées .

4) Le Troisième Age apparaît désormais comme une classe d'âge active et organisée dans sa vie quotidienne . C'est ce dynamisme, notamment associatif qui est développé dans les articles de magazines suivants :

- * FERRAND-BECHMANN, Dan . Que faire de sa retraite ? Problèmes

politiques et sociaux . 27 juillet 1984, n° 492, p. 21-26 .

Cet article offre une description assez détaillée des types de clubs ou d'associations de personnes âgées, qu'ils soient politiques, sportifs ou culturels .

* BOULANGER, C., FROMENTAL, H. L'Age l'Or de France et l'animation culturelle . Pour . Mars-avril 1977, n° 54, p. 72-74 .

Les auteurs évoquent ici le rôle des clubs à l'égard des personnes âgées, principalement celui de l'Age d'Or de France .

* DIRN, Louis, MENORAS, Henri . Le 3ème âge animera la société française . Futuribles . Septembre 1984, n° 80, p. 3-28 .

Cet article insiste sur la considération encore récente du Troisième Age comme un groupe de consommateurs à part entière . Il évoque également le fait que les retraités, comptabilisés comme des inactifs, ne soient pas recensés en tenant compte de leur activité passée.

* DUMAZEDIER, J., RIPERT, A. Le loisir et la ville . Paris Seuil, 1966 . 397p. Loisir et culture .

Aujourd'hui un peu daté, ce livre est cependant intéressant pour ce qui concerne les données sur la fréquentation des concerts de musique classique et du théâtre.

2. LA MUSIQUE DANS LA VILLE

1) Les trois ouvrages suivants permettent de situer la musique et les politiques culturelles municipales dans un environnement caractérisé par une évolution récente, en grande partie dûe aux lois de décentralisation :

* CHAZEL, François (Dir.) . Pratiques culturelles et politiques de la culture . Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1990 .194p. ISBN 2-85-892-106-7

L'introduction de François Chazel nous éclaire sur implications possibles d'une volonté de démocratisation des politiques culturelles municipales .

* MENGER, Pierre-Michel . Le paradoxe du musicien . Paris : Flammarion, 1983 . 395p. Harmoniques .

Menger évoque ici les rapports qu'entretiennent les compositeurs avec le public de leurs oeuvres . Mais son analyse ne porte que sur le domaine de la musique contemporaine . Il offre également un large panorama des relations de l'Etat avec la musique et particulièrement avec les auteurs, l'une des principales caractéristiques de ces relations étant le phénomène des commandes d'Etat .

* OLIVIER, P. La musique au quotidien . Préf. de Pierre Boulez. Balland, 1985 .228p. ISBN 2-7158-0540-3 .

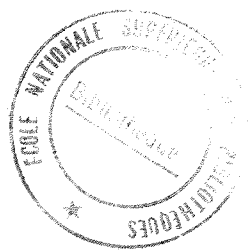
L'auteur aborde dans cet ouvrage l'évolution de la place de la musique en France depuis plus de vingt-cinq ans .

2) Peu d'articles évoquent les politiques des villes en matière de musique . Mais ceux recueillis ici permettent un bon départ pour une recherche plus poussée sur le terrain . De même, il semble que les Orchestres comme qu'entreprises en tant que telles ne soient pas un axe de recherche très développé :

* BRUNET, Alain . Communes, département et vie musicale . Les Cahiers du CFPC . Novembre 1981, n° 9, p. 6-10 .

Alain Brunet expose le rôle des communes face à la musique . Il évoque notamment celui de la diffusion

avec le souci de toucher un public large .



- * DUJARDIN, R. La musique dans la commune . Cahiers de l'animation . Janvier 1982, n° 35, p. 65-77 .

L'auteur aborde ici plusieurs problèmes relatifs aux choix inhérents à toute politique musicale, notamment au niveau d'une commune .

- * OBER, Emmanuelle . Les politiques culturelles des collectivités locales en matière de musique . Villeurbanne : ENSB, 1989 . 34f. DESS Info Doc.

Cette note de synthèse possède une bibliographie intéressante pour une partie de notre sujet .

- * GODCHAU, Jean-François . Service public ! Regard sur le "réseau symphonique français" . Autrement . Mai 1988, n° 99, p. 78-83 .

Cet article a le mérite de considérer les orchestres comme de véritables entreprises, malgré les subventions dont ils bénéficient . Il définit également les missions de ces orchestres qui, selon les villes pour ceux qui existent en province, fonctionnent sous des régimes différents .

3) Enfin, en ce qui concerne la méthodologie de la recherche, on peut signaler une note qui, bien qu'assez ancienne, donne certaines pistes . Il s'agit de :

- * BARBIER-BOUVET, Jean-François . La connaissance du public. Sources, méthodes, limites . Paris : Secrétariat d'Etat à la culture, 1974 .

Il précise, entre autre, que lorsque l'on fait une étude sur un public, il ne faut pas oublier le "non-public" .

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



801629B